



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 juin 2000**

**Coulée Verte - Construction de passerelles. Avenant lié à la gestion  
conjointe de l'île de Comporté.**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre  
STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle  
ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé  
LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200331

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000**

**Mission Environnement**

**Coulée Verte - Construction de passerelles. Avenant lié à la gestion  
conjointe de l'île de Comporté.**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis favorable de la commission d'appels d'offres,

Dans le cadre de la Coulée Verte, un marché de construction de passerelles et de ponceaux a été attribué à l'entreprise Verchéenne.

Pour optimiser la qualité des franchissements de la Sèvre, l'île de Comporté appartenant au Domaine Public Fluvial (D.P.F.) a été retenue comme un carrefour naturel entre trois directions :

- la rue Gauche,
- le quai de Belle Ile
- le quai Maurice Métayer (rue droite).

La hauteur sous l'ouvrage de franchissement de la Sèvre imposée dans le cadre du respect du plan de Prévention du Risque inondation impose un raccordement sur l'île de Comporté à environ 1,5 m au dessus du niveau moyen de l'île prévu initialement en remblais.

Dans le cadre des négociations avec le service de la navigation gestionnaire du DPF afin de conclure la convention de superposition de gestion proposée à ce même conseil municipal, il a été demandé par ce service de la DDE :

- **De réaliser le raccordement à l'île par une travée de 12 m en serrurerie en prolongement de la passerelle afin de permettre un meilleur écoulement de l'eau**
- **Travaux estimés à 174.740 F HT.**
- **De réaliser une protection de berge au droit de la passerelle n° 4, par la mise en place de palplanches évitant ainsi un affouillement près des culées ; pour un montant estimé de 62.402,40 F HT.**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant d'un montant total de 237.142,40 F HT.
- d'autoriser le Maire à signer cet avenant.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)